

DECRET N° 97-565 DU 11 NOVEMBRE 1997

Portant nomination au Ministère
de la Défense nationale

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la
République du Bénin ;

VU la proclamation le 1er avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats
définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

VU le Décret N° 96-128 du 09 avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N° 97-143 du 25 mars 1997 portant attributions, organisation et
fonctionnement du ministère de la Défense Nationale ;

SUR proposition du Ministre de la Défense Nationale ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 22 octobre 1997

DECRETE

Article 1er : Les nominations ci-après sont prononcées au Ministère de la Défense
Nationale :

- Chef d'Etat-major des armées : Colonel Félicien dos SANTOS
- Chef d'Etat-major adjoint des armées : Colonel Philippe GNAMOU

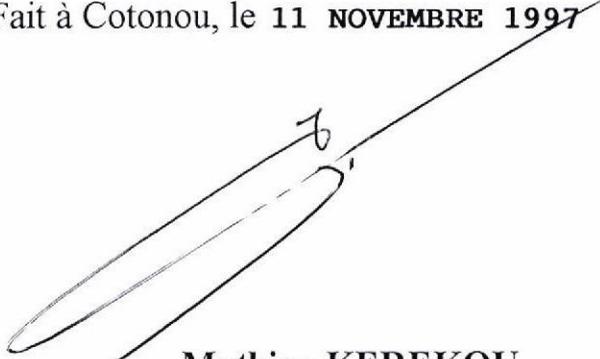
.../...

- Chef d'Etat-major
de l'armée de terre : Lieutenant-colonel Fernand Marcel AMOUSSOU
- Chef d'Etat-major adjoint
de l'armée de terre : Lieutenant-colonel Jean Kouagou N'PINA
- Commandant des Forces
navales : Capitaine de frégate Souleymane MARCOS.

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

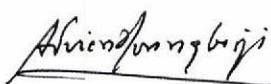
Fait à Cotonou, le 11 NOVEMBRE 1997

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



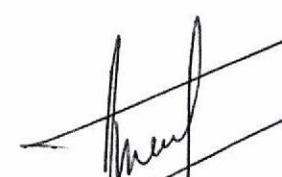
Mathieu KEREKOU

Le Premier Ministre chargé de la Coordination de
l'Action Gouvernementale et des Relations avec
Institutions, Porte-Parole du gouvernement,



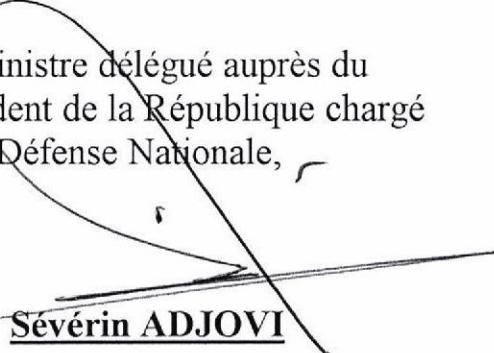
Adrien HOUNGBEDJI

Le Ministre des Finances,



Moïse MENSAH

Le Ministre délégué auprès du
Président de la République chargé
de la Défense Nationale,



Séverin ADJOVI

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MF 4 MDN 4 Autres **MINIS-TERES** 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FSAJEP 3 Intéressés 5 JO 1.-